ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

organisation

Question écrite n° 63233

Texte de la question

M. Léonce Deprez appel l'attention de Mme la secrétaire d'Etat aux droits des femmes et à la formation professionnelle sur le récent rapport 2000 de la Cour des Comptes à l'égard de la formation professionnelle. Il lui demande de lui préciser la nature, les perspectives et les échéances de son action ministérielle s'inspirant de ce rapport qui critique les moyens consacrés à la formation professionnelle, la politique de contrôle qui reste à préciser, le système d'information déficient et les organes de coordination qui sont « en sommeil ». La cour relève aussi le suivi déficient des contrats de plan et la difficulté d'apprécier certains financements. Une action s'impose.

Données clés

Auteur : M. Léonce Deprez
Circonscription : Pas-de-Calais (4e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 63233
Rubrique : Formation professionnelle
Ministère interrogé : droits des femmes et formation professionnelle
Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 2 juillet 2001, page 3762